

## LA LETTRE DE LA SHM n° 5

### EDITORIAL

Le vendredi 10 août 2007, lors de notre prochaine assemblée générale extraordinaire réunie au Mazet-Saint-Voy, nos adhérents auront à se prononcer sur un projet d'association avec la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (SHPF). Ce projet très peu contraignant n'implique de notre part que la seule obligation morale de modifier en faveur de la SHPF l'article 25 de nos statuts relatif à la dissolution de notre société<sup>2</sup>, ce qui justifie selon nos statuts la convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

#### Vrai et faux débat : les raisons d'un choix

La discussion sur l'article 25, en focalisant notre attention sur les modalités pratiques de la dissolution de la SHM, tend en fait à brouiller les véritables enjeux d'un tel choix, qui tournent radicalement le dos à cette perspective bien peu réjouissante. Il ne s'agit pas, bien évidemment, de favoriser la disparition de la SHM, mais de lui donner bien au contraire un nouvel élan. Au sortir d'une décennie caractérisée par ce qu'on a pu appeler la « culture du conflit », autour du projet de centre muséal en particulier qui a entraîné la SHM dans des affrontements internes et externes auxquels, au demeurant, il lui était bien difficile d'échapper, il fallait assurer la pérennité d'une société perturbée par les affrontements en lui garantissant la possibilité d'un véritable renouveau. Or le développement des activités de la SHM suppose la recherche de nouveaux partenaires, sur le Plateau comme à l'extérieur du Plateau. Ces accords de partenariat nous permettent de mieux faire connaître nos archives et notre fonds documentaire, qui seront d'ailleurs très prochainement valorisés dans le cadre de la nouvelle bibliothèque municipale du Mazet-Saint-Voy, et d'organiser aussi des conférences et des expositions. N'oublions pas également l'indispensable recherche de subventions, sans lesquelles nous ne pourrions pas vivre et faire éditer de nouvelles publications. Mais ces démarches multiples et nécessaires nous obligent aussi à porter attention à notre « surface sociale » : nos différents interlocuteurs, locaux ou nationaux, ne considèrent pas de la même façon une sympathique petite société locale, dépourvue de relations et sans grande assise sociale, et une association déjà intégrée dans un réseau solidement structuré, à l'intérieur duquel celle-ci peut déjà bénéficier de multiples connexions et avantages. Or dans la mesure où nos statuts définissent notre objet d'étude par référence à *la région d'implantation protestante en Haute-Loire orientale et dans la portion contiguë de l'Ardèche* et par référence à *la Réforme*, il était tout de même logique et cohérent d'envisager une démarche en direction de la SHPF. On pourrait même d'ailleurs se demander pourquoi une telle démarche n'a pas été envisagée plus

---

<sup>1</sup> Les opinions émises dans cette *Lettre* n'engagent que leurs auteurs, sous la responsabilité du directeur de la publication.

<sup>2</sup> Pour une présentation circonstanciée de la modification statutaire proposée par le conseil d'administration et pour une présentation de la SHPF, on se reportera dans la présente *Lettre* à l'article de Jean-Philippe Le Forestier.

tôt et pour quelles raisons il a fallu attendre que la SHM dépasse largement le cap de la trentaine pour concevoir un tel rapprochement.

Quoiqu'il en soit, c'est au printemps 2006 que les premiers contacts ont été établis avec Maître Carbonnier, secrétaire général de la SHPF, qui nous a fait part au mois de juin 2006 de l'accord sans réserve du comité de la SHPF. Au mois de juillet 2006, notre conseil d'administration a formulé à son tour un avis très favorable sur la démarche entamée. Mais pour ne pas donner l'impression de brusquer notre société, en faisant renaître ainsi un nouveau sentiment de malaise et une nouvelle source de conflit, le conseil d'administration a décidé de reporter à l'été 2007 la convocation de l'assemblée générale extraordinaire statutaire, pour permettre ainsi au débat de s'engager dans le calme et la sérénité.

### **Des craintes infondées**

Si la SHM s'apparente bien évidemment à la SHPF, sans prétendre cependant égaler et rivaliser avec son aînée, une différence de nature essentielle subsiste entre les deux sociétés : alors que la SHM se définit comme une association laïque, le règlement intérieur du comité de la SHPF précise que l'appartenance à la Réforme de ses membres ne saurait être contestée. Cette différence entre une société laïque et une société confessionnelle a suscité des craintes dans nos rangs, qu'expriment deux contributions au débat reproduites dans cette *Lettre*.

Il convient pourtant de rappeler ici que même si le comité de la SHPF se compose effectivement, officiellement, de Protestants, il s'agit en fait d'universitaires nourris de la plus pure tradition huguenote d'attachement aux valeurs de la République et de la Laïcité. Les membres du comité de la SHPF n'ont évidemment aucun point commun (mais est-il vraiment nécessaire de le préciser ?) avec les mouvements intégristes pentecôtistes, dont le documentaire *Jesus camp* dénonce justement les agissements condamnables auprès de la jeunesse, qui ne sont pas sans présenter un danger pour la paix du monde et la démocratie ! Mais bien au contraire, la SHPF sera pour nous un précieux allié pour nous permettre de faire face à tous ceux qui ont pu nous reprocher publiquement notre soutien au projet de centre muséal porté par l'ancien Sivom Vivarais Lignon, qualifié par eux de « détestable projet laïque et républicain ».

### **Un projet non exclusif**

Au demeurant, le projet d'association que le conseil d'administration de la SHM vous proposera de ratifier avec la SHPF ne sera nullement exclusif d'autres accords de partenariat avec divers autres organismes locaux ou nationaux, associations ou fondations. Pour soutenir le développement de ses activités, la SHM restera disposée, à l'avenir, à examiner avec bienveillance tout autre projet de partenariat compatible avec son statut de société savante.

Je souhaite donc à chacun d'entre vous une bonne lecture de cette *Lettre*, en espérant qu'elle vous permettra de vous forger votre intime conviction dans la perspective de notre prochaine assemblée générale extraordinaire. Je vous souhaite dès à présent de bonnes vacances estivales, en espérant aussi que vous pourrez assister nombreux à nos conférences, dont vous trouver ici le programme, et que vous serez également nombreux à participer activement à nos assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 10 août prochain.

Michel Fabrèguet  
Président de la SHM

## Hommage à Louis Lung

Louis Lung nous a quittés ce 2 mai 2007 Son cœur si généreux ne l'a pas aidé dans ses derniers moments.

Il nous laisse un peu orphelins.

Je veux parler de sa vie avant le Chambon. Cela regarde sa famille et

Ses amis d'autrefois qui sauront mieux en parler (voir article de *La Gazette*)

Je l'ai vraiment connu il y a 14 ans lorsque nous primes notre retraite à peu près en même temps. Mais nous nous étions connus dans les années 1948-51 au Collège Cévenol.

C'est dans les diverses associations dont il s'occupait avec un dévouement extraordinaire que nous avons renoué une vieille amitié.

Quand je le pouvais je l'aidais.

Il était très fier de la bibliothèque de Devesset qu'il avait créée et je sais qu'il va beaucoup manquer au Pays Lecture.

Je veux surtout parler de ce que je connaissais bien c'est à dire son travail au CADA. Des réfugiés de tous les horizons ont été accueillis et Louis faisait en plus un aide à l'intégration surtout pour les familles dont il connaissait la langue ( afghans ). J'ai dû prévenir toutes ces familles. Le chagrin qu'ils ont eu a montré l'attachement, la reconnaissance et la tendresse qu'ils avaient pour Louis. C'était un peu notre famille adoptive.

Il fut aussi très fidèle à la SHM, n'hésitant pas à accueillir visiteurs,

Amis, quelques curieux et leur faire visiter les lieux historique.

Il ne parlait pas de tout ce qu'il faisait, l'ayant souvent approché je le connaissais bien, l'aidant, le remplaçant, (secrétariat SHM).

C'est une personnalité que nous n'oublierons pas.

Germaine Darche de Maleprade

Secrétaire de la SHM

## **Projet de modification des statuts de la SHM pour devenir un «organisme associé» de la SHPF**

Le Conseil d'administration de la SHM du 31 mars 2007 s'est tenu dans les locaux de la SHPF, 54 rue des Saints Pères à Paris. Les administrateurs ont décidé de demander aux adhérents de notre société de se prononcer en assemblée générale extraordinaire sur un projet de collaboration avec la SHPF, la terminologie retenue étant celle **d'organisme associé à la SHPF**.

Ce projet stipule qu'en cas de dissolution de la SHM nos ouvrages, documents et archives iront à la SHPF. Cette clause de dévolution entraîne une modification de l'article 25 de nos statuts.

**Article 25 (état actuel) : S'il s'agit de dissoudre l'association, l'exposé des motifs avec un projet de dévolution des biens doit être adressé au moins 30 jours à l'avance à tous les membres.**

**La dissolution ne peut-être prononcée qu'à la majorité des trois-quarts des membres présents ou valablement représentés.**

**La dévolution est décidée à la majorité simple, toutefois :**

- a) les pièces en dépôt seront restituées à leur propriétaire,**
- b) les autres pièces seront remises à une ou plusieurs bibliothèques ou institutions intéressées. Les autres pièces non réclamées personnellement par les donateurs sont remises aux archives départementales. Toutefois, les Archives Départementales de la Haute-Loire bénéficient d'une priorité d'attribution.**

**L'assemblée générale charge un ou plusieurs liquidateurs d'exécuter ses décisions.**

**Article 25 (proposition de modification) : S'il s'agit de dissoudre l'association, l'exposé des motifs avec un projet de dévolution des biens doit être adressé au moins 30 jours à l'avance à tous les membres.**

**La dissolution ne peut-être prononcée qu'à la majorité des trois-quarts des membres présents ou valablement représentés.**

**La dévolution est décidée à la majorité simple. (rédaction inchangée)**

***La dévolution des ouvrages, des documents et des archives de la SHM ira à la Société de l'Histoire du Protestantisme Français. (rédaction modifiée)***

### **Risques et avantages de l'association de la SHM à la SHPF**

Rappelons quelques articles de nos statuts :

*Article 2 –La SHM a pour but l'étude de toutes questions concernant la région d'implantation protestante en Haute-Loire orientale et dans la portion contiguë de l'Ardèche, tant avant qu'après la Réforme.*

*Article 4 –L'association n'a aucun caractère politique, religieux ou idéologique. Elle recherche objectivement la vérité.*

*Article 5 –La durée de l'association est illimitée.*

Les activités de la SHM font appel à des partenariats, des collaborations extérieures, des aides, des dons d'archives. Notre production : documents, communiqués, colloques, conférences reste modeste, en rapport avec nos moyens et capacités. Les moyens dont dispose la SHPF sont beaucoup plus importants que les nôtres et le champ d'application de leurs travaux est beaucoup plus large que celui de notre article 2, mais les activités des deux sociétés sont liées. Un rapprochement sans perte d'indépendance et préservation de notre laïcité ne peut que nous être favorable et augmenter notre productivité. A nous de veiller à faire perdurer la SHM.

En prélude à notre CA du 31 mars 2007, après la visite des locaux de la SHPF et en particulier de la très belle et très riche bibliothèque, nous avons eu une longue conversation avec Maître Jean Hugues Carbonnier, secrétaire général de la SHPF, qui nous a apporté les précisions suivantes :

-La SHPF n'est ni une fondation ni une association mais un établissement reconnu d'utilité publique. En tant qu'établissement public la SHPF reçoit les dons et legs en franchise de droits.

-Les membres du comité de la SHPF sont cooptés par leurs pairs, leur nombre ne peut dépasser 40, ce sont essentiellement des universitaires, historiens pour la plupart, quelques pasteurs, un ou deux banquiers, avocats ou autres bénévoles chargés de faire tourner la structure. Ils font appel à des membres associés qui siègent dans leurs diverses commissions. La SHPF est le seul établissement à avoir conservé son indépendance lors de l'adoption de la loi de 2002 sur « l'association des établissements reconnus d'utilité publique avec les musées de France ».

-Sur le plan confessionnel, il n'y a aucune indication dans les statuts de 1852, mais le règlement intérieur de 1964 stipule que l'appartenance à la Réforme des membres du comité ne saurait être contestée.

-La location des appartements du bloc d'immeubles accolé à l'hôtel particulier qui abrite la SHPF (la SHPF est propriétaire de l'ensemble) permet la prise en charge des deux bibliothécaires appointés et des autres dépenses. La SHPF est assurée d'une complète autonomie financière.

-Plusieurs structures décentralisées appartiennent à la SHPF ou ont passé des accords avec elle : le Mas Soubeyran, le Musée de Poët-Laval, la Maison Pierre et Marie Durand, le Musée Jean Calvin de Noyon-sur-Oise, le Mémorial Huguenot de l'île Sainte Marguerite...

La clause de dévolution a permis d'accueillir des fonds d'associations disparues. Les vastes sous-sols sécurisés de la SHPF permettent d'entreposer livres, documents, tableaux et sculptures.

-La carte de lecteur est de 53€par an ou de 5€pour une séance, les livres ont été numérisés, les documents commencent à l'être, les fichiers utilisent les critères scientifiques en cours en particulier le système BNF. Un lien informatique avec la SHM est envisageable-La SHPF est coproducteur avec la Fondation Eugène Bersier du site du Musée Virtuel du Protestantisme. Le *Bulletin* et les numéros spéciaux sont actuellement édités à 1200 exemplaires (la SHM est abonnée au *Bulletin*). Le travail historique a surtout porté sur la période antérieure au 19<sup>ème</sup> siècle mais l'histoire récente n'est pas négligée pour autant (*Bulletins* sur la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, sur la guerre d'Algérie...). Les archives Boegner se trouvent à la SHPF.

J'espère que ces précisions permettront de répondre aux inquiétudes formulées par certains de nos adhérents, en particulier sur les risques de remise en cause de notre laïcité, de notre liberté d'action, de perte de souveraineté, de dérives dues à l'influence de groupes plus ou moins fondamentalistes. Bien au contraire, je pense qu'avec un statut d'organisme associé à la SHPF nos actions pourront être relayées, diffusées, amplifiées, crédibilisées dans des réseaux beaucoup plus larges que ceux que nous touchons habituellement.

La possibilité de bénéficier des prêts d'ouvrages, de manuscrits, de tableaux, de sculptures et d'expositions appartenant à la SHPF n'est pas négligeable sur le plan pratique.

La clause de dévolution, en cas de liquidation de la SHM permettrait aux chercheurs de pouvoir consulter nos documents à Paris, dans un eu accessible et sécurisé. Les Archives Départementales bénéficieront bien entendu d'une copie des documents intéressants.

Jean-Philippe Le Forestier  
Vice-président de la SHM

## Les Archives de la S.H.M.

« Sans mémoire, il n'y pas d'esprit. » Voltaire.

### Nature des collections actuelles de la SHM

Cette collection est principalement centrée sur l'histoire de la région protestante du Nord Mézenc (3 cantons autour du Mazet-Saint-Voy / 20 000 habitants). Les thèmes abordés : le protestantisme, le patois, les persécutions religieuses, les résistances civiles, etc.

Beaucoup d'imprécisions sur les collections du fait d'une mauvaise gestion des dépôts. Le statut de nombreux documents est incertain (dons, mis en dépôt, par qui et suivant quelles conditions ?). Un début de mise en conformité documentaire des ouvrages a été fait entre le 1/12/2005 et le 31/03/2006 pour faciliter l'intégration de ce fonds dans la bibliothèque du Mazet-Saint-Voy dont la réouverture sera en septembre 2007.

L'état succinct des dépôts est grossièrement le suivant :

1. 649 « notices d'exemplaires » (livres, brochures, thèses, revues, journaux, etc.) dont 582 « notices d'ouvrages » ont été recensés dans la base consultable à [http://shm43.free.fr/pmb/opac\\_css/index.php](http://shm43.free.fr/pmb/opac_css/index.php). En ce qui concerne les livres, 316 ouvrages seront accessibles aux abonnés de la bibliothèque (voir liste à <http://shm43.free.fr/pdf/SHM-A4%20p.pdf> ) et 231 ouvrages (voir liste à <http://shm43.free.fr/pdf/SHM-A4%20NON%20p.pdf> ) resteront sous le contrôle de la SHM du fait de leur vétusté.
2. A noter la collection complète (à quelques numéros près) et à ce jour unique de l'ancien journal (1909-1948) de l'Eglise Réformée de France de notre région et intitulé: « L'écho de la Montagne ».
3. Une vingtaine de mètres linéaires de manuscrits, articles et lettres diverses qui restent à classer. Exemple : les 72 sermons (de 1838 à 1879) du pasteur Bourbon (1801-1884).
4. Des photos (pasteur Mobbs), des vidéos, des enregistrements (patois de Félice)

Mais les potentialités de collectage sur le Plateau (particuliers, églises, structures diverses) sont importantes, mais ne seront possibles que dans un cadre rénové et sérieux.

C. Maillebois

# **Pour un lien fort, dynamique et de bon sens : l'association Société d'Histoire de la Montagne – Société de l'Histoire du Protestantisme français**

par François Boulet

Professeur agrégé, docteur en histoire  
Membre du Conseil d'Administration de la Société d'Histoire de la Montagne  
Président de la fédération des sociétés historiques et archéologiques des Yvelines

L'histoire de la Montagne est, au cœur, une histoire religieuse, nous ne devons jamais l'oublier. Mais au cœur du cœur, nous trouvons le protestantisme français qui apporte sur cette Montagne une aventure exceptionnelle, diverse, riche sur la longue durée, de valeurs et de repères, qu'il est nécessaire toujours de rappeler, de préciser, de témoigner.

Devant cette histoire ouvertement protestante, nous encourageons à créer un lien plus fort entre la Société d'Histoire de la Montagne (SHM) et la Société de l'Histoire du Protestantisme français (SHPF), pour trois raisons, à la fois concrète, spirituelle et morale.

D'abord une idée qui tombe sous le sens, utile en quelque sorte : parfaire notre esprit associatif. S'associer veut dire mieux vivre ensemble ; ce n'est pas perdre son indépendance, c'est, au contraire, la garantir par une assurance interassociative pour l'avenir. La Société de l'Histoire du protestantisme français est d'une solidité à toute épreuve, une des sociétés historiques les plus anciennes, les plus sérieuses et les plus tolérantes, d'échelle nationale et internationale ; la Société d'Histoire de la Montagne, auprès d'elle, peut trouver de nouvelles raisons d'être avec un but sempiternel : mieux être connue et reconnue. Je crois que l'affiliation de la SHM à la SHPF permettrait de renouveler du sens à nos statuts, avec son article 2 qui spécifie que nous étudions « *toutes questions concernant la région d'implantation protestante en Haute-Loire et dans la portion contiguë de l'Ardèche, tant avant qu'après la Réforme* ». Dès 1973, les fondateurs de la SHM liaient naturellement les deux sociétés, tout en sachant bien évidemment que l'étude scientifique, stricto sensu, est ouverte à tout le monde, sans exclusive. Le peuple protestant de là-haut peut y retrouver ses racines, de la généalogie à l'histoire. La bibliothèque, les expositions et les archives de la SHPF ne peuvent qu'encourager à mieux travailler, mieux coordonner nos initiatives, mieux nous retrouver et nous épanouir. Sur tous les plans –recherche, diffusion, rencontre- ce lien ne peut que nous donner une densité d'action supplémentaire, un surcroît d'énergie et de sens à travers une nouvelle étape de l'historiographie construite par la Société d'Histoire de la Montagne.

Ensuite, la spiritualité religieuse. L'histoire du protestantisme sur la longue durée constitue une chance extraordinaire sur la Montagne. Nous pouvons nous y ressourcer, aussi ; la dernière tendance historiographique est de survaloriser ses années 1940-1944, mais il ne faut pas oublier le discours sur ses origines religieuses. La SHPF peut nous permettre de mieux réaliser ce va-et-vient entre histoire moderne et histoire contemporaine. D'autre part, j'ai presque scrupule d'ajouter que laïcité et œcuménisme, sur lesquels repose tout notre combat civique, ne nous empêchent pas d'affirmer des convictions religieuses. La laïcité de 2007 ne peut plus être celle de combat du XIXe siècle. Ce n'est qu'avec une forte personnalité religieuse ou culturelle parfois, que nous pouvons mieux débattre. Sur la Montagne, le débat théologique ne peut disparaître, notamment avec les différentes Eglises protestantes qui coexistent dans une grande richesse spirituelle. En outre, il n'est peut-être pas inutile dans un monde frappé d'individualisme et de cynisme, parfois revenu de tout ou indifférent à tout,

déchristianisé quelquefois au mauvais sens du terme, c'est-à-dire par ignorance, paresse ou égoïsme, de redire, discrètement mais fermement, que nous sommes fidèles à une foi ancestrale qui nous a fait ce que nous sommes, avec nos convictions, nos forces, nos joies. La foi protestante de la Montagne est une source qu'il faut mettre en valeur. L'histoire des Eglises protestantes représente le socle humain et culturel de toute l'épopée montagnarde. Avec cet objectif spirituel en tête, la géographie du front religieux d'ici mérite une attention particulière. Qu'il soit protestant ou catholique, l'homme de la Montagne a mené un combat incessant pour affirmer sa foi. Les catholiques de la Montagne peuvent trouver également le sens religieux de leur combat d'antan : autrement dit un demi-millénaire d'histoire bireligieuse, de controverses, à approfondir. Enfin, la rencontre judéo-protestante des années 1940-1944 n'a pas fini de nous interroger, notamment sur ce plan de la spiritualité.

Enfin, la morale d'ici et de la Rochelle à Genève. La SHM met en valeur la valeur de l'histoire de la Montagne, dans son particularisme ; mais ce particularisme ne peut être comparé qu'avec d'autres lieux, îlots protestants. Toute histoire locale doit s'affronter au général : faire la part des choses entre Montagne et protestantisme français que nous propose la SHPF. L'historien que nous sommes a trouvé sur la Montagne ce qu'il ne trouvait pas ailleurs : des valeurs morales, populaires, paysannes même, affirmées à travers une longue et belle histoire de l'esprit et de la résistance jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Esprit et résistance : ces deux mots doivent être toujours travaillés, revisités, à travers l'atmosphère protestante de l'Arc protestant, de La Rochelle à Genève, avec au centre, les Cévennes. La SHPF a tout de même beaucoup de chose à dire sur cet itinéraire moral et religieux : la « ceinture de la Bible ». Il n'est pas question de se faire un nom à travers cette affiliation, de s'autocélébrer, voire, horresco referens, de centraliser vers le Paris protestant, l'histoire de la Montagne. Non, nous sommes plus modeste et plus exigeant pour la Montagne : retrouver l'authenticité d'une geste morale à travers certes la religion, mais aussi un peuple humble, fidèle, vertueux. Retrouver la spécificité morale du « pays » en la comparant avec les autres pays ou îlots protestants, car ici, n'ayant pas peur de le dire : un héroïsme est né. La Société de l'Histoire du Protestantisme français et la Société d'Histoire de la Montagne peuvent nous permettre de les préciser cette morale spécifique et effective jusqu'à la réussite exemplaire de la Montagne-Refuge.

Pour tout dire, cette affiliation nous semble un acte, à la fois, naturel, spirituel, sage, qui tombe sous le sens, et surtout le bon sens populaire de nos deux associations.

Je compte sur ce lien fort SHM-SHPF aussi pour retrouver la sérénité du travail d'enquête historique et géographique, au sens large ou passionné du terme, pour tous, amateurs et professionnels, toujours plus nombreux à nous rejoindre. Unir la sérénité et la passion, mieux être ensemble à travers une histoire d'en haut et d'en bas, d'ici et de là-bas –sortir par en haut et par en bas de nos polémiques, comme j'ai pu le dire l'année dernière à l'assemblée générale de la SHM- : tel est notre vœu pour la réussite de ce lien entre deux augustes sociétés d'histoire, qui doivent vivre et réussir ensemble, tout en restant parfaitement libres et indépendantes.

## Contribution au débat

Le débat, qui se cristallise sur l'adhésion ou non de notre société d'histoire à la SHPF, est tout à fait essentiel et je viens donc donner ma contribution:

Sur le fond, je vois quatre raisons de rester libres et aucune, essentielle, pour perdre notre liberté et se rétrécir:

Premièrement - il y a plus de trente ans maintenant, les fondateurs de la SHM nous ont envoyé un message fort lors de la constitution, à la première réunion du Mazet-Saint-Voy : garantir oecuménisme et laïcité ; au point d'une co-présidence fondatrice, à trois, un pasteur réformé, un chanoine catholique et un notaire disons laïque. Aujourd'hui et demain, plus qu'hier, nous aurons besoin du dialogue élargi entre diverses spiritualités et humanismes et en tous les cas, surtout pas d'une exclusive ou préférence confessionnelle ; ce que signifierait pour le moins une adhésion statutaire à la SHPF. Créer maintenant ce déséquilibre serait une grave erreur.

Deuxièmement – en dépit de plusieurs réformes, nos Statuts n'ont jamais varié sur un point : indépendance politique, religieuse, idéologique.

Or la SHPF est une société très honorable et respectée mais clairement confessionnelle. La laïcité, même au sens atténué que d'aucuns veulent donner à ce mot, ne serait plus de mise. Au reste, le représentant de la SHM dans le comité directeur de la SHPF ne pourrait être que protestant. Or, ni notre président actuel, ni notre présidente d'honneur qui l'a précédé, ne sont protestants. Faudrait-il alors changer de président ?

Troisièmement – le partenariat de la SHM avec la SHPF n'a jamais cessé depuis la fondation de la SHM. Depuis l'origine il a toujours été affirmé et jamais démenti. Le partenariat d'action avec la SHPF peut se renforcer mais ne commande pas de statutairement s'affilier. La SHM peut tout à fait être partenaire de la SHPF sans s'affilier organiquement.

Quatrièmement – la SHM doit rester d'assise locale et vivifier son ancrage sur le Plateau et au Chambon-sur-Lignon. Cela n'empêche pas d'examiner l'histoire locale avec l'histoire nationale et internationale. Le local n'a de sens qu'articulé avec le global et réciproquement. Pour autant notre société d'histoire est bien celle de la Montagne.

**Sur la forme**, le vote en AG d'une délibération d'adhésion à la SHPF a toutes les chances d'être entaché et provoquera maints recours en vices de forme. En contradiction avec un article fondamental et constitutif de la SHM (indépendance et neutralité), il nécessiterait bien plus que la majorité simple et qu'un quorum dérisoire.

**En résumé** du résumé, sur le fond et sur la forme l'adhésion de la SHM signifierait ipso facto un changement de la nature même de notre SHM, qui de société locale deviendrait alors un appendice de la SHPF, sans réelle direction. Une courroie de transmission depuis Paris si on veut.

Serge Bernard

## **L'originalité de la SHM : une question d'éthique ou d'opportunité ?**

Née dans l'esprit laïque d'une indépendance garantie et d'ouverture aux débats historiques souvent difficiles, la SHM est confrontée actuellement à une modification de ses statuts en vue de son association avec la Société d'Histoire du Protestantisme Français. La raison en serait le désintérêt supposé de ses membres. Cette désertion risque de s'aggraver dès lors que son indépendance et sa laïcité seront mises en cause. Veillons au contraire à préserver notre autonomie et à développer des échanges fructueux avec toutes les associations, celle des protestants comme avec toutes les autres.

Pour ma part j'adhère profondément et en tous points à la contribution donnée aujourd'hui par Serge Bernard. L'abandon du concept qui a présidé à la fondation de la SHM est non seulement réducteur mais dangereux. On ne le redira jamais assez. Les événements dont l'histoire de ces lieux est faite résultent d'imbrications de voisinage ou de circonstance entre acteurs, protestants ou non, dont une Association comme la nôtre peut assumer l'étude et la description à condition de conserver l'indépendance qu'il faut. Il y a la possibilité, pour qui le désire, d'adhérer individuellement à une autre Association d'histoire. C'est déjà le cas pour bon nombre des membres de la SHM. La collaboration à nos travaux et colloques de membres éminents de ces Associations a été et sera hautement souhaitable; en ce qui me concerne, depuis longtemps je suis membre du Cercle Gaston Crémieux et de l'Association des Enfants Cachés.

Oscar Rosowsky.

## Calendrier des manifestations estivales de la SHM en 2007

-Samedi 7 juillet: vers 14 heures, **inauguration de la nouvelle bibliothèque municipale du Mazet-Saint-Voy** en présence du président de la SHM.

-Dimanche 8 juillet: à 10 heures, **conseil d'administration de la SHM** au Foyer Cévenol au Chambon-sur-Lignon.

-Dimanche 8 juillet: à 15 heures, **conférence de François Boulet** au Collège Cévenol, salle François Lods: "**Histoire de la Montagne, de 1940 à nos jours**".

-Vendredi 3 août: à 20h45 au Temple du Mazet-Saint-Voy : **conférence de Michel Fabréguet: "Nieuwlande, pays sauveteur (1940/1943-1945)"**.

-Samedi 4 août: à 17h à Saint-Paulien, salle polyvalente du bourg, **table ronde sur le roman "Les Bienveillantes" de Jonathan Littell** avec la participation de Michel Fabréguet, en collaboration avec les **Editions du Roure**.

-Vendredi 10 août: à partir de 14h30, **assemblée générale extraordinaire puis assemblée générale ordinaire** de la SHM dans la salle des fêtes de la mairie du Mazet-Saint-Voy.

-Vendredi 10 août: à 21h au Temple du Mazet-saint-Voy : **conférence de François Boulet: "Livres et spiritualité sur la Montagne des origines à nos jours"**.

-Samedi 11 août: à 10 heures, **conseil d'administration de la SHM** à la mairie de Saint-Agrève pour l'élection du nouveau bureau.

-Jeudi 16 août: à 20h45 au Temple du Mazet-Saint-Voy : **conférence de Patrick Cabanel: "Le protestantisme et l'Europe, du XVIe siècle à nos jours"**.

## Sommaire du numéro

*Editorial* du Président de la SHM, pages 1-2.

*Hommage à Louis Lung* par Germaine Darche de Maleprade, page 3.

*Projet de modification des statuts de la SHM* par Jean-Philippe Le Forestier, pages 4-5.

*Les Archives de la SHM* par Christian Maillebouis, page 6.

*Pour un lien fort, dynamique et de bon sens : l'association SHM/SHPF* par François Boulet, pages 7-8.

*Contribution au débat* par Serge Bernard, page 9.

*L'originalité de la SHM : une question d'éthique ou d'opportunité ?* par Oscar Rosowsky, page 10.

*Calendrier des manifestations estivales de la SHM en 2007*, page 11.

*Sommaire du numéro*, page 11.

# LA SOCIETE D'HISTOIRE DE LA MONTAGNE

MAIRIE 43.400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

La Société d'Histoire de la Montagne a été fondée en 1973. Elle a pour but l'étude de toutes les questions concernant la zone d'implantation protestante en Haute-Loire orientale et dans la portion contiguë de l'Ardèche, tant avant qu'après la Réforme. Elle n'a cependant aucun caractère politique, religieux ou idéologique et elle recherche objectivement la vérité.

La SHM recueille tous les documents et objets traitant de l'histoire du Plateau Vivarais Lignon. Ne jetez aucun manuscrit, aucune brochure, aucune photographie se rapportant au Plateau sans nous en informer au préalable. La SHM assure la gestion et le développement d'une bibliothèque et d'un fonds d'archives. Elle a déjà édité vingt et une publications dans sa série « documents » et elle organise régulièrement des expositions, des conférences et des colloques. Depuis l'année 2005, elle est désormais étroitement associée au projet de la nouvelle bibliothèque municipale du Mazet-Saint-Voy, au sein de laquelle elle œuvre à la constitution de son propre centre de documentation.

---

## BULLETIN D'ADHESION

M. Mme. Melle. ....

Prénom .....

Adresse .....

Adhère à la Société d'Histoire de la Montagne et s'acquitte d'une cotisation de 15 €

*Ce bulletin d'adhésion est à retourner avec le règlement au siège social de la SHM à la mairie du Chambon-sur-Lignon, ou à adresser à Raymond Vincent, Trésorier de la SHM, 2 route de la Roseaie, 43.400 Le Chambon-sur-Lignon.*